

# La Gazette Rospéziennne

printemps/été 2026



## MOT DE LA maire

Chères Rospéziennes,  
Chers Rospéziens,

Les élections sont désormais derrière nous ; place à l'action. Je serai la maire de tous, sans distinction aucune. Notre ambition est claire : préserver la qualité de vie dans notre belle commune rurale, soutenir nos associations, dynamiser notre bourg et rester à votre écoute au quotidien.

Nous aborderons les défis à venir avec humilité, mais aussi avec une détermination sans faille.

C'est ensemble, élus, agents municipaux et citoyens, que nous construirons l'avenir de Rospez.

Merci pour la confiance que vous avez accordée à notre équipe « Rospez autrement ».

À mes colistiers, élus de la majorité du nouveau conseil municipal, j'adresse mes plus chaleureuses félicitations. Je sais pouvoir compter sur leur énergie, leurs compétences et leur dévouement. Débattre et décider de l'avenir de son village est une rude tâche. Dès aujourd'hui, nous formons une équipe soudée qui se met au travail pour le bien commun. Et c'est cette vitalité qui fait la force de Rospez.

Je tiens également à saluer l'ensemble des candidats pour leur engagement tout au long de cette campagne électorale.

**Bel été, bonnes vacances  
à toutes et à tous !**

**Sandrine  
Jouan**



**ROSPEZ**  
CÔTES D'ARMOR

## le nouveau conseil municipal



De gauche à droite

1<sup>er</sup> rang : Florence FROGER ; Pauline JOUENNE ; Sandrine JOUAN ; Vanessa LE GALL ; Pierre GRALL ;

Morgane LE FLOCH ; Tiphaine GROT

2<sup>ème</sup> rang : Claire GUIGNI ; Eugène THORAVAL ; Goulven LE GALL ; Yvon DAVAI ; Claire RAULT ; Thomas LE GALL ;  
Sebastien LE VAILLANT ; Pierre-Yvon PRAT ; Yannick PRIGENT ; François PITRE ; François TRICOT

Absent sur la photo : Jacques ROBIN

## une équipe à votre écoute !

# 57

c'est le nombre d'accueils et de rendez-vous réalisés en mairie depuis début avril !



### Sandrine JOUAN, Maire

Permanences :  
le samedi de 10h00 à 12h00,  
le jeudi de 17h30 à 18h30  
Possibilités de rdv certains jours  
de la semaine



### Vanessa LE GALL

1<sup>ère</sup> adjointe finances et  
administration

Permanences : lundi, mercredi,  
vendredi de 9h00 à 12h00



**Morgane  
LE FLOCH**  
Conseillère  
délégée.  
Vie sociale,  
solidarité,  
inclusion et vie  
associative.

Permanences :  
le mercredi de  
15h00 à 17h00 et  
sur rendez-vous.  
Visites possibles à  
domicile.



### Eugène THORAVAL

2<sup>ème</sup> adjoint,  
travaux,  
urbanisme,  
voirie,  
grands projets,  
affaires  
agricoles

Permanences :  
lundi de 14h00  
à 15h30 / mardi  
et vendredi de  
10h00 à 11h30



**Florence FROGER**  
5<sup>ème</sup> adjointe, Culture,  
sports, animation,  
vie associative.

Permanences :  
le samedi de 10h00 à 12h00  
et sur rendez-vous.



### Pierre GRALL

4<sup>ème</sup> adjoint, démocratie participative,  
information/communication, relations  
avec LTC.

Permanences : les 1<sup>ers</sup> mardi du mois de  
10h00 à 12h00 et sur rendez-vous.

**Pauline  
JOUENNE**  
3<sup>ème</sup> adjointe,  
éducation,  
école, jeunesse.  
Permanences :  
Sur rendez-vous



contact mairie : 02 96 38 0715 | [rospez.mairie@orange.fr](mailto:rospez.mairie@orange.fr) | [www.rospez.fr](http://www.rospez.fr)

Directrice de la publication : Sandrine JOUAN / Création : Pierre GRALL / Mise en page et impression : TyPrint Lannion  
Crédit photos : associations et mairie de Rospez / Dépôt légal : juin 2026

## «autrement» : c'est déjà maintenant !

Depuis son installation fin mars, le nouveau conseil municipal s'est réuni trois fois. Parmi les nombreuses résolutions qui ont été votées, trois d'entre elles illustrent notre volonté affichée de « faire autrement »

### L'ADHÉSION À SOLITÉGOR ET LA MISE EN PLACE DU TRANSPORT SOLIDAIRE

Par un vote à l'unanimité lors du premier conseil municipal, la commune de Rospez a adhéré à Solitégor.

L'antenne rospezienne de l'association compte déjà plus d'une vingtaine d'adhérents dont des chauffeurs/accompagnateurs, des bénéficiaires et 3 référents..

De nouveaux chauffeurs/accompagnateurs seront les bienvenus.

**Contact : 06 71 67 53 44**

Nous avons rencontré les deux protagonistes du premier transport solidaire depuis l'adhésion de Rospez à solitrégor.



**Voici leur ressenti :**

**Marie-Paulle** 1<sup>ère</sup> bénéficiaire :

« Enfin solitrégor à Rospez ! Le 24 avril, j'ai pris contact avec une des référentes de Solitrégor pour un rendez-vous médical à Tréguier. Un chauffeur/accompagnateur m'a conduite, attendue et ramenée à mon domicile, tout cela pour un moindre coût... C'est cela solitrégor.

J'ai fait la connaissance de Thierry, un homme d'une très grande gentillesse et visiblement très attaché à la solidarité et au vivre ensemble dans le village.

Un grand merci à la nouvelle municipalité qui a mis en place ce service de transport solidaire que j'attendais et réclamais depuis longtemps. »



**Thierry**

1<sup>er</sup> chauffeur/accompagnateur

« Mon premier accompagnement à solitrégor de Rospez !

Je suis content d'avoir eu la possibilité d'accompagner une personne de Rospez vers Tréguier le 24 avril dernier. Cela m'a permis de mettre à disposition une partie de mon temps libre pour rendre service, me sentir utile et faire la connaissance d'une habitante de Rospez. J'ai donc pu partager avec elle des instants de vie. Plus globalement je pense qu'être chauffeur/accompagnateur, c'est aussi être à l'écoute des autres et exprimer sa solidarité.

Je suis heureux de participer pleinement à la mise en œuvre de solitrégor sur notre commune. »



### LA MISE EN ŒUVRE DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Écouter les habitants, prendre en compte leur parole pour nourrir les débats et éclairer les décisions du conseil municipal, c'est aussi un de nos engagements prioritaires. Deux délibérations du conseil du 3 juin illustrent cette volonté de faire participer les citoyens tout au long du mandat.

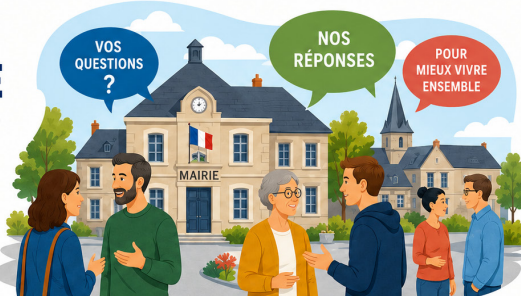
Une modification du règlement intérieur permettra la prise de parole citoyenne à l'occasion du conseil municipal.

## DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

*La parole aux habitants*

Toute citoyenne, tout citoyen, toute association, tout collectif de Rospez a désormais la **possibilité de poser une question** (écrite et/ou orale) à l'occasion d'un Conseil Municipal.

Cette décision permettra de **renforcer le dialogue** entre les élu(es) et les citoyens et d'améliorer ainsi la **démocratie participative**.



#### COMMENT POSER VOTRE QUESTION ?

- Par mail à l'adresse de la mairie
- Par papier à déposer à la mairie
- Sur le site internet de la commune (formulaire en ligne)



#### LES RÈGLES À RESPECTER



**DÉLAIS À RESPECTER**

5 jours avant la tenue du Conseil Municipal



**DURÉE MAXIMALE DE L'INTERVENTION**

5 minutes (si orale)



**RESPECT DES RÈGLES**

Les intervenants devront respecter les règles de déontologie et d'utilité publique.



**DÉPÔT DE LA QUESTION**

À faire après de la mairie (par mail, papier ou sur le site internet)



**SUSPENSION DE SÉANCE**

La demande d'intervention devra être écrite. (voir modèle de formulaire)

Avant l'ouverture officielle du conseil, la maire présidente de séance clôturera le dépôt des questions. Lors d'une suspension de séance décidée par la maire présidente, les questions ne donneront pas lieu à débat sauf si la majorité absolue des élu(es) le demande.

**Votre voix compte, ensemble, construisons notre commune !**

### LA CRÉATION D'UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES A ÉGALEMENT ÉTÉ VOTÉE



JEUNES CITOYENS, ACTEURS DE DEMAIN !

## CONSEIL MUNICIPAL des jeunes



LE CONSEIL MUNICIPAL A VOTÉ LA CRÉATION D'UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES.



Cette décision attendue, vise à donner la parole aux jeunes à les initier à la citoyenneté à travers la réalisation de projets concrets pour la commune.

Tous les jeunes de Rospez qui ont entre **10 - 15 ans** (du CMI à la troisième) sont concernés.



#### ENVIE DE T'ENGAGER POUR TA COMMUNE ?

- Les jeunes volontaires sont invités à **déposer leur candidature** (au plus tard **15 septembre**) auprès des services de la mairie.
- Les candidatures devront être accompagnées d'une **autorisation parentale**.
- Elle pourra prendre la forme :
  - d'une courte lettre de motivation
  - et/ou d'une brève présentation vidéo.

#### TES IDÉES, TON ÉNERGIE, NOTRE COMMUNE AVANCE !

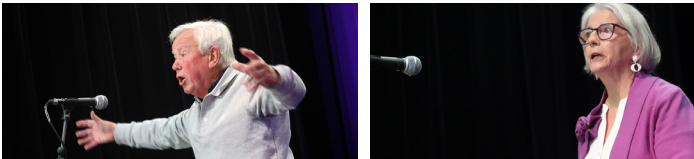


## UN PRINTEMPS FESTIF, ENGAGÉ ET SOLIDAIRE

De la mi-avril à fin mai, de nombreuses manifestations sportives et culturelles ont animé la vie de la commune. Elles témoignent – si besoin était – de la richesse et de la vitalité de notre tissu associatif.

### LE 12 AVRIL HOMMAGE À MARIA PRAT ET À SES « BELHADEGOU BRO DRÉGUER »

coorganisé par Rospersed et Dastum



Plus de 200 spectateurs à cette « veillée bretonne »

### LE PREMIER MAI

Très forte participation à la 33<sup>ème</sup> édition de la Rospézienne organisée par les clubs de l'AC Rospéz, Rando Rospéz et pour la 1<sup>ère</sup> fois par Gym Rospéz



250 randonneurs dont ici une partie du groupe de Rando et Gym Rospéz



Départ des cyclos et VTT (500 participants)

### LE 8 MAI : journée très chargée

– Le matin la commémoration du 8 mai 1945

Plus de 70 adultes et enfants à la cérémonie au monument aux morts.



1<sup>ère</sup> participation des élèves de l'école privée Sainte-Marie accompagnés de leurs enseignants

– Toute la journée : les championnats cyclistes des Côtes d'Armor catégories accés et open, impeccablement coorganisés par l'AC Rospéz, la Team Côte de granit rose avec le soutien de la municipalité.



Beaucoup de monde au départ sous un superbe soleil

– Dans la soirée : LA REDADEG : Courir à travers le bourg pour le breton



Madame la maire « achète » 1 km à titre personnel.

### LE 14 MAI

Le traditionnel tournoi de foot des jeunes organisé par le CS Rospéz



Succès sportif malgré un temps exécrable.

### LES 29 ET 31 MAI

Les représentations théâtrales de la compagnie ZANZIB'ART



Pour le meilleur et pour le rire il y avait du monde «au café des sports»

Et ce n'est pas fini ; rendez-vous en septembre le 4, 5 et 6 pour les fêtes patronales ; le 12 pour le forum des associations. En attendant ;

Bel été, bonnes vacances à toutes et à tous !